

IRAK

Les exécutions à la chaîne doivent cesser

Index AI : MDE 14/004/01

« Le taux élevé d'exécutions en Irak est révélateur du mépris persistant des autorités pour la vie humaine », a déclaré ce jour (jeudi 5 avril 2001) Amnesty International en appelant à l'instauration immédiate d'un moratoire.

« Le gouvernement irakien doit cesser d'exécuter ses opposants présumés », a ajouté l'organisation de défense des droits humains.

D'après les informations recueillies, la dernière victime en date est Abd al Wahad al Rifai, qui a été pendu après avoir été maintenu en détention sans inculpation ni jugement pendant plus de deux ans, pour ses liens présumés avec des opposants irakiens se trouvant à l'étranger. Le 26 mars 2001, des membres de sa famille résidant à Bagdad ont pris possession de son corps au siège des forces de sécurité. Il semble qu'il présentait des marques indiquant clairement qu'il avait été torturé, notamment des ongles arrachés sur

les orteils et une tuméfaction au niveau de l'œil droit.

Également en mars 2001, trois officiers des forces aériennes irakiennes, Saeed Abd al Majid Abd al Ilah, Fawzi Hamed al Ubaidi et Fares Ahmad al Alwan, ont été fusillés par un peloton d'exécution. Au cours du même mois, un général de division de l'armée de terre, Tariq Sadun, a été exécuté, apparemment pour avoir critiqué le gouvernement.

Chaque année, des centaines de détenus et de prisonniers politiques sont exécutés en Irak. Il est rare que le gouvernement annonce ces exécutions, ou qu'il publie des statistiques officielles sur l'application de la peine de mort. Dans de nombreux cas, il est impossible de déterminer si les exécutions signalées revêtent un caractère judiciaire ou extrajudiciaire, étant donné le secret qui les entoure.

En octobre 2000, des dizaines de femmes accusées de prostitution ont été décapitées sans la moindre procédure judiciaire à Bagdad et dans d'autres villes. Des hommes soupçonnés de proxénétisme ont également eu la tête coupée. Ces

exécutions auraient eu lieu en présence de représentants du *Hizb ul Baas al Arabi al Ishtiraki* (Parti Baas arabe socialiste) et de l'Union générale des femmes irakiennes. Des membres des *Fidayi Saddam* (Combattants de Saddam), une milice créée en 1994 par Oudaï Saddam Hussein, le fils aîné du président, ont utilisé des sabres pour exécuter les victimes devant leur domicile.

D'après les informations recueillies, certaines d'entre elles ont été tuées pour des motifs politiques. Au nombre des personnes décapitées figuraient Fatima Abdallah Abd al Rahman, Shadya Shaker Mahmoud et Iman Qassem Ahmad, qui ont eu la tête tranchée à Mossoul. _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>